



# Protocole d'accueil

## Stagiaires en situation de handicap



Pour tout complément d'information, contactez :

**Mélissa Ackermann**

*référente handicap*

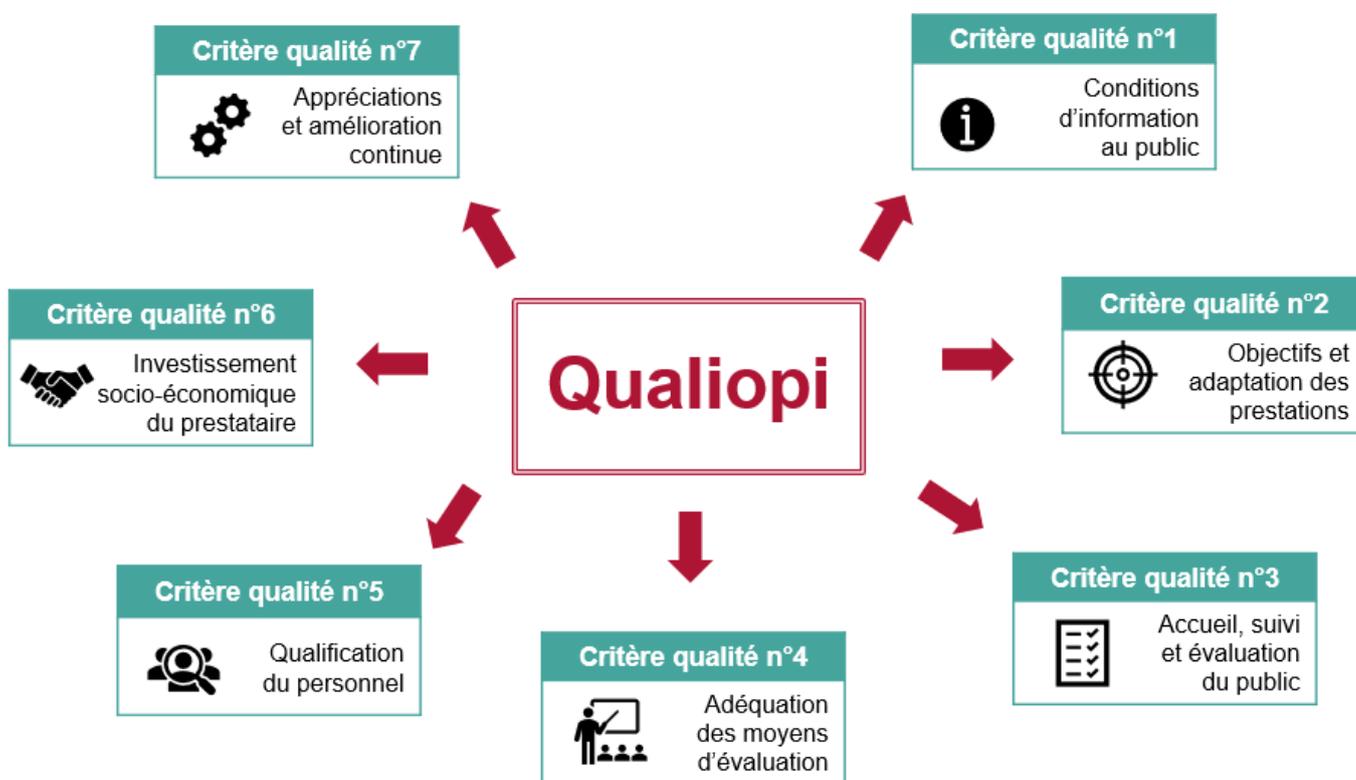
[Melissa.Ackermann@famillesrurales.org](mailto:Melissa.Ackermann@famillesrurales.org) | 03.83.36.60.07

# RAPPEL DU REFERENTIEL QUALIOPI



Afin de pouvoir continuer à mettre en œuvre les formations de la Fédération, en pouvant accueillir les stagiaires financés par des organismes publics (OPCO, pôle emploi, etc...), celle-ci a dû se faire certifier QUALIOPI avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2022.

## Les 7 critères du référentiel national qualité



Chaque critère est décliné en plusieurs indicateurs. La validation de chaque indicateur a été vérifiée au cours d'un audit qualité, en Septembre 2021.

Tous les 18 mois, la Fédération doit passer un audit de surveillance, qui vérifie le respect continu du référentiel qualité.

Afin d'accueillir tout le monde en formation, il convient de décliner chacun de ces critères et indicateurs au profit des personnes en situation de handicap. Cela donne à chacun des missions complémentaires développées ci-après.

# LA REFERENTE HANDICAP



## Melissa Ackermann

*melissa.ackermann@famillesrurales.org*

03.83.36.60.07

## SES MISSIONS

### CRITERES 1

- ⇒ Formalise les conditions d'accueil et d'accès, et les intègre aux supports de communication
- ⇒ S'assure que les supports et outils de communication soient utilisés et soient accessibles à tout type de handicap
- ⇒ Informe les stagiaires par le biais d'entretiens individuels.

### CRITERES 2

- ⇒ Rencontre la personne en situation de handicap afin de mieux appréhender les conséquences de la situation du handicap et les besoins d'aménagement et de compensations.
- ⇒ Communique auprès du responsable pédagogique les résultats de l'entretien.

### CRITERES 3

- ⇒ Informe sur les modalités de mise en œuvre pour rendre accessible la formation
- ⇒ Propose et accompagne la mise en œuvre de la prestation adaptée auprès du responsable pédagogique.
- ⇒ Crée, et met à disposition une liste de personnes ressources

### CRITERES 4

- ⇒ Mobilise et coordonne les intervenants internes/externes nécessaires à la mise en œuvre de la prestation adaptée
- ⇒ Vérifie que les espaces sont adaptés.
- ⇒ Vérifie que les ressources pédagogiques sont adaptées.

### CRITERES 5

- ⇒ Définit les compétences requises, et valide celles des différents intervenants
- ⇒ Évalue les compétences mises en œuvre pour réaliser la prestation adaptée.

### CRITERES 6

- ⇒ Assure une veille réglementaire, et sur les innovations technologiques et pédagogiques en faveur des personnes en situation de handicap.

### CRITERES 7

- ⇒ Participe à l'évaluation du processus de formation, et notamment les démarches d'inclusion engagées.

# LE RESPONSABLE PEDAGOGIQUE



**Loïc RETOURNARD**

*Loic.retournard@famillesrurales.org*

*03.83.37.95.85*

## SES MISSIONS

### CRITERES 1

- ⇒ Formalise les conditions d'accueil et d'accès avec la référente handicap et les intègre aux supports de communication
- ⇒ S'assure de la faisabilité des conditions d'accès proposées par la référente handicap.

### CRITERES 2

- ⇒ Met en lien la personne en situation de handicap avec la référente handicap, et suit les différentes étapes.
- ⇒ Communique auprès du formateur de la formation les informations obtenues.

### CRITERES 3

- ⇒ S'assure de la faisabilité d'adaptation des modalités de la prestation de formation proposées par la référente handicap
- ⇒ Suit l'accompagnement de la référente handicap auprès du public, et des intervenants des formations.

### CRITERES 4

- ⇒ Met en lien, au besoin, la référente handicap et les formateurs de la formation.
- ⇒ Met en œuvre les demandes d'adaptation
- ⇒ Demande aux formateurs d'adapter leurs ressources pédagogiques.
- ⇒ Rend compte du dispositif d'accueil au responsable du pôle.

### CRITERES 5

- ⇒ Valide les compétences requises proposées par la référente handicap.
- ⇒ Participe avec la référente handicap à l'évaluation des compétences des intervenants.

### CRITERES 6

- ⇒ Coordonne la veille réglementaire, technologique et pédagogique.
- ⇒ Adapte le processus de formation en fonction des résultats de la veille.

### CRITERES 7

- ⇒ Intègre la référente handicap à l'évaluation du processus de formation.
- ⇒ Met en œuvre les éléments d'amélioration retenus.

# LE FORMATEUR DE LA FORMATION



## Intervenants

*Salariés des Fédérations régionales et départementales, intervenants externes.*

## SES MISSIONS

### CRITERES 1

⇒ Pas concerné

### CRITERES 2

⇒ Communique avec la référente handicap et le responsable de formation sur les besoins des personnes en situation de handicap inscrite à la formation.

### CRITERES 3

⇒ Informe le responsable pédagogique les modalités d'adaptation qui seront mises en œuvre pour l'accueil du public en situation de handicap.

⇒ Est ouvert aux propositions faites par la référente handicap

### CRITERES 4

⇒ Adapte ses supports pédagogiques si besoin au public en situation de handicap

⇒ Adapte les méthodes et contenus de formation au public en situation de handicap.

### CRITERES 5

⇒ Accepte l'acte d'évaluation de la référente handicap et du responsable de formation

⇒ Se forme de manière continue sur l'accueil du public en situation de handicap si besoin.

### CRITERES 6

⇒ Prend en compte les résultats de la veille du pôle dans la mise en œuvre de la prestation.

### CRITERES 7

⇒ Etablit à la suite de chaque prestation un bilan des adaptations mises en place et de la démarche d'inclusion.

Le non respect des missions pourraient aboutir à une non reconduction de l'action de formation par le formateur intervenant.

# PROTOCOLE D'ACCUEIL GLOBAL



Un stagiaire présentant un handicap souhaite s'inscrire à une formation :

## AVANT LA FORMATION

1. Elle prend contact avec la Fédération, en précisant qu'elle est une personne en situation de Handicap.
2. L'organisme de formation met en relation la personne avec la référente handicap.
3. La référente handicap établit un diagnostic des besoins particuliers de la personne, et établit des recommandations en terme d'adaptation de la formation.
4. La référente handicap communique au responsable pédagogique le résultat de son diagnostic
5. Le responsable pédagogique contacte l'intervenant et lui fait part des besoins en adaptation de la formation. Au besoin, il met en relation la référente handicap avec l'intervenant.
6. L'intervenant fait part au responsable pédagogique des adaptations qui seront opérées. Il fait valider au besoin ces adaptations par la référente handicap.
7. Le responsable pédagogique communique auprès du stagiaire les adaptations qui seront mise en place.

## PENDANT LA FORMATION

1. La référente handicap s'assure que les adaptations décidées sont mise en place
2. L'intervenant fait part de toute problématique qui surviendrait au cours de la formation.

## APRES LA FORMATION

1. Le responsable pédagogique organise un entretien avec l'intervenant et la référente handicap afin d'évaluer les adaptations mise en place pour en tirer des perspective.
2. Le responsable pédagogique analyse le bilan du stagiaire en situation de handicap pour en tirer des perspectives
3. Le responsable pédagogique rend compte de la démarche d'accueil au responsable du pôle formation.

# LISTE DES ORGANES RESSOURCES



Nom	Domaine d'activité	Adresse	Contact téléphonique et mail
Accueil Epilepsies Grand Est (AEGE)	Structure référente, d'accueil et d'écoute des personnes épileptiques et des aidants.	AEGE, M.A.S. EPI GRAND EST Route Nationale 4 54200 Dommartin-lès-Toul	<a href="mailto:epilepsie.aege@gmail.com">epilepsie.aege@gmail.com</a>
AEIM Adultes et Enfant Inadaptés Mentaux	Association de parents reconnue d'utilité publique : prise en charge de personnes handicapées intellectuelles sur tout le département 54.	6 allée de Saint-Cloud - CS 90 154 54602 Villers-lès-Nancy Cedex	03 83 44 30 65 / Fax : 03 83 44 30 54 <a href="mailto:aeim@aeim54.fr">aeim@aeim54.fr</a>
AFM-Téléthon Association Française contre les Myopathies	Association de recherche et de prise en charge des maladies neuromusculaires.	6 rue du Luxembourg Immeuble « Les Roîtelets » 54500 Vandœuvre-lès-Nancy	03 83 56 99 32 <a href="mailto:delegation54@afm-telethon.fr">delegation54@afm-telethon.fr</a>
AGI : Accueillir et Guider l'Intégration	Hébergement et accompagnement des étudiants en situation de handicap moteur.	Cité universitaire du Charmois 11 Avenue du Charmois 54500 Vandœuvre-lès-Nancy	03 83 51 49 43 <a href="mailto:secretariat.foyeragi@gmail.com">secretariat.foyeragi@gmail.com</a>
Agir pour nos enfants	Association de parents d'enfants et adultes handicapés	24 rue du pré de Villers 54440 Herserange	06 83 35 69 31 <a href="mailto:fernand.tiberi@wanadoo.fr">fernand.tiberi@wanadoo.fr</a>
ALAGH	Association Lorraine d'Aide aux personnes Gravement Handicapées	1661 avenue Raymond Pinchard 54000 Nancy	03 83 93 49 99 / Fax : 03 83 93 49 98 <a href="mailto:contact@alagh.org">contact@alagh.org</a>
ANPEA	Association de Parents d'Enfants Aveugles ou gravement déficients visuels avec ou sans handicaps associés	87 rue du molinel Batiment D 2ème étage 59700 Marcq en Baroeul	03 20 99 50 80 <a href="mailto:contactanpea.gapas.org">contactanpea.gapas.org</a>
CSNL	Cercle des Sourds de Nancy	IJS de Jarville 2 rue Joseph Piroux 54140 Jarville	<a href="mailto:contact@csnl.fr">contact@csnl.fr</a>
ESAPH Entraide et Soutien aux Personnes Handicapées	Aide et accompagnement à domicile de personnes en situation d'handicap déficientes intellectuelles.	3 Allée Geneviève Pépin 54300 Lunéville	03 83 74 11 30 <a href="mailto:contact@esaph.fr">contact@esaph.fr</a>
ESPOIR 54	Association qui accompagne et soutien les personnes en situation de handicap	25 rue de Saurupt 54000 NANCY	03 83 55 00 00 <a href="mailto:espoir54@espoir54.org">espoir54@espoir54.org</a>
FNATH Association des Accidentés de la vie	Défend les droits et intérêts des victimes des accidents de la vie	78 place du Colonel Driant 54000 Nancy	03 83 35 51 76 <a href="mailto:fnath54@wanadoo.fr">fnath54@wanadoo.fr</a>
ApiDV : accompagner promouvoir et intégrer les Déficiants Visuel	Ouvre depuis plus de 70 ans à accompagner, promouvoir et intégrer les personnes aveugles et malvoyantes dans la société.	14 rue Aristide Briand - BP 23703 54097 Nancy Cedex	03 83 27 70 33 <a href="mailto:contact.lorraine@giaa.org">contact.lorraine@giaa.org</a>
SurdiLorraine	Accompagnement des personnes adultes devenues sourdes ou malentendantes.	2 rue Joseph Piroux 54140 Jarville la Malgrange	<a href="mailto:surdilorraine@gmail.com">surdilorraine@gmail.com</a>